Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Cuisine, veuillez visiter :
bp-cuisine.fr/annales-sujets-et-corriges

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2008 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Étude de la chanson « Répondez-moi » de Francis Cabrel** (5 questions) — **Page 3**
2. **Population urbaine mondiale et indice de développement humain** (5 questions) — **Page 5**
3. **Les perspectives et les enjeux de l'urbanisation mondiale** (2 questions) — **Page 8**
4. **La Charte des villes européennes pour la durabilité** (1 question) — **Page 9**
5. **Les aménagements durables de Fribourg-en-Brisgau** (1 question) — **Page 10**
6. **Définir la notion de ville durable** (1 question) — **Page 11**
7. **Le projet de construction de grandes tours à Paris** (3 questions) — **Page 12**
8. **Discussion argumentée sur les grandes tours et la ville durable** (1 question) — **Page 13**
9. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 14**

Sujet officiel (PDF) : https://bp-cuisine.fr/assets/annales/bp-cuisine/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2008/BP Cuisine - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2008 - 1-Sujet.pdf

1. Étude de la chanson « Répondez-moi » de Francis Cabrel

La chanson présente un énonciateur vivant dans un environnement urbain déshumanisé, marqué par le bruit, l'isolement et la disparition de la nature. Les questions portent sur son cadre de vie, son état d'esprit, les procédés d'écriture, les images poétiques et le sens du titre.

Question 1. Décrivez le milieu dans lequel vit l'énonciateur.

L'énonciateur vit dans un ensemble urbain dense, entre des tours, des couloirs, des parkings et des voitures. Son logement, sans balcon ni toiture, est décrit comme un espace fermé, qui ne ressemble pas à une véritable maison. Le béton et les antennes dominent le paysage, tandis que les camions imposent un bruit constant. Les oiseaux, les abeilles et la nature ont presque disparu, remplacés par des arbres artificiels.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Il vit dans un espace urbain fermé, bétonné et bruyant, marqué par l'isolement et la disparition de la nature.

a.

Question 2.a. Indiquez dans quel état d'esprit se trouve l'énonciateur. Justifiez votre réponse en relevant et en expliquant deux expressions du texte.

L'énonciateur est angoissé et se sent seul, comme le montrent ces deux expressions :

- « Mon cœur a peur d'être emmuré » : le verbe « emmuré » traduit l'impression d'être enfermé et étouffé par les tours.
- « Condamné au bruit des camions qui passent » : « condamné » suggère qu'il subit continuellement le bruit, sans pouvoir y échapper.

Son appel répété à recevoir une réponse confirme son besoin d'écoute et de présence humaine.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Il éprouve une angoisse d'enfermement et de solitude, et aspire à être entendu par les autres habitants.

b.

Question 2.b. Dans la première strophe, relevez et nommez un procédé d'écriture qui traduit l'état d'esprit de l'énonciateur.

Dans la première strophe, l'énonciateur accumule les éléments naturels absents : « pas d'abeilles », « pas d'oiseaux », « même pas la nature ». Cette accumulation, renforcée par la répétition des négations « sans » et « pas », insiste sur le vide et la privation. La gradation aboutit à « C'est même pas une maison » : elle montre combien ce cadre de vie lui paraît déshumanisé et nourrit son désarroi.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’accumulation des absences et la répétition des négations expriment le manque de nature et le désarroi de l’énonciateur.

c.

Question 2.c. Expliquez les images « Le soir votre forêt d’antennes est branchée sur la solitude » et « Mon ami le ruisseau dort dans une bouteille en plastique ».

Les deux images opposent des éléments naturels à un environnement urbain artificiel et pollué :

- La « forêt d’antennes » désigne les antennes qui couvrent les immeubles. Elles remplacent les arbres et, « branchées sur la solitude », symbolisent une ville où la technologie ne rapproche pas les habitants.
- Le ruisseau « dort dans une bouteille en plastique » : il est pollué et enfermé dans un déchet. Cette image suggère l’étouffement et la dégradation de la nature par les activités humaines.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les deux images dénoncent une urbanisation qui remplace la nature par des éléments artificiels et isole les habitants.

Question 3. Expliquez comment vous comprenez le titre de cette chanson.

Le titre reprend l’appel répété de l’énonciateur, qui demande aux habitants de lui répondre. Il ne réclame pas seulement une parole : il cherche une écoute, un échange et un lien humain dans un environnement où chacun semble absorbé par ses habitudes. L’impératif « Répondez-moi » exprime ainsi une supplication, mais aussi l’espoir que les autres sortent de leur indifférence et rompent son isolement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le titre est un appel à l’écoute et au dialogue, lancé contre l’indifférence et la solitude de la ville.

2. Population urbaine mondiale et indice de développement humain

Un tableau compare les taux d'urbanisation par continent et les populations totale et urbaine mondiales en 1970, 1994 et 2006. Une carte de l'IDH des pays en développement sert à mettre en relation les dynamiques d'urbanisation et le niveau de développement humain.

a.

Question 4.a. Pour chacune des trois dates proposées dans le tableau, calculez le pourcentage de la population mondiale qui est urbaine.

La part urbaine se calcule en divisant la population urbaine par la population totale, puis en multipliant par 100. Les calculs à partir des données du tableau donnent :

Année	Calcul	Part urbaine
1970	1367,52 ÷ 3696 × 100	37 %
1994	2520 ÷ 5600 × 100	45 %
2006	3146,4 ÷ 6555 × 100	48 %

Les trois quotients sont exacts.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 1970 : 37 % ; 1994 : 45 % ; 2006 : 48 %.

b.

Question 4.b. Caractérisez l'évolution de la population urbaine dans le monde entre 1970 et 2006. Justifiez votre réponse.

Entre 1970 et 2006, la population urbaine mondiale augmente fortement : elle passe de 1 367,52 à 3 146,4 millions d'habitants, soit une hausse de 1 778,88 millions. Elle a donc plus que doublé. Sa part dans la population mondiale croît aussi, passant de 37 % à 48 %, soit 11 points de pourcentage. L'urbanisation progresse ainsi en nombre d'habitants et en proportion de la population mondiale.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Forte hausse : de 1 367,52 à 3 146,4 millions d'urbains, et de 37 % à 48 % de la population mondiale.

c.

Question 4.c. Nommez les deux continents les plus fortement urbanisés.

Les taux indiqués dans le tableau permettent de comparer la part des habitants vivant en ville sur chaque continent. En 2006, l'Amérique atteint 77 % et l'Europe 75 %. Ces deux taux dépassent ceux de l'Océanie, qui s'élève à 73 %, ainsi que ceux de l'Asie et de l'Afrique. Ce classement désigne donc l'Amérique et l'Europe comme les continents les plus urbanisés à cette date.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 2006 : l'Amérique (77 %) et l'Europe (75 %).

d.

Question 4.d. Nommez les deux continents qui connaissent la plus forte évolution de la population urbaine de 1970 à 2006. Justifiez votre réponse.

La comparaison des taux de 1970 et de 2006 donne l'évolution en points de pourcentage :

Continent	Évolution du taux d'urbanisation
Afrique	23 % à 37 % : +14 points
Asie	23 % à 38 % : +15 points
Europe	66 % à 75 % : +9 points
Amérique	73 % à 77 % : +4 points
Océanie	69 % à 73 % : +4 points

L'Asie et l'Afrique connaissent les hausses les plus importantes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Asie : +15 points ; Afrique : +14 points entre 1970 et 2006.

Question 5. Mettez en relation votre réponse précédente avec la carte de l'Indice de développement humain (document 2b) et tirez-en une remarque.

Les hausses d'urbanisation les plus fortes concernent l'Asie et l'Afrique. La carte de l'IDH montre toutefois des situations variées selon les pays : de nombreux pays africains et plusieurs pays d'Asie du Sud ont un IDH faible ou intermédiaire, tandis que d'autres pays de ces continents ont un IDH plus élevé. On observe donc que l'urbanisation rapide touche notamment des régions où les besoins de développement humain restent importants.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La forte progression urbaine en Asie et en Afrique concerne notamment des régions où de nombreux pays ont un IDH faible ou intermédiaire.

3. Les perspectives et les enjeux de l’urbanisation mondiale

L’article de Gaëlle Dupont présente la croissance urbaine prévue d’ici 2030, principalement dans les pays pauvres, ainsi que les risques d’une urbanisation mal organisée. Il évoque aussi des projets de villes durables et les difficultés à les transposer à grande échelle.

Question 6. En vous appuyant sur les informations de l’article du journal Le Monde, montrez que les constats faits à la question 5 concerneront également les décennies à venir.

L’article confirme que la croissance urbaine future se concentrera surtout dans les pays en développement, où l’IDH est généralement plus faible. Selon Gaëlle Dupont, 95 % de la croissance urbaine aura lieu dans les pays pauvres. En vingt-cinq ans, leurs villes accueilleront 4 milliards d’habitants, soit 80 % des citadins du monde. Les exemples de Mumbai, Dacca et Shanghai illustrent cette progression, tandis que Tokyo et Paris devraient rester relativement stables.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La croissance urbaine à venir se concentrera surtout dans les pays pauvres : leurs villes accueilleront 80 % des citadins du monde en vingt-cinq ans.

Question 7. Expliquez pourquoi Gaëlle Dupont pense que le devenir des villes est « la question-clé pour l’avenir de la planète ».

Le devenir des villes est crucial, car leur croissance rapide, si elle est mal organisée, peut aggraver les difficultés sociales et environnementales : malnutrition, maladies, infrastructures saturées, déchets et longs trajets entre domicile et travail. La question dépasse les pays du Sud : des habitants qui ne peuvent vivre dans leur propre ville chercheront à survivre dans d’autres pays. Des projets plus durables existent, comme Dongtan et BedZED, mais restent difficiles à généraliser. L’avenir urbain engage donc les conditions de vie et l’équilibre à l’échelle de la planète.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le devenir des villes engage les conditions de vie, l’équilibre environnemental et l’avenir de la planète entière.

4. La Charte des villes européennes pour la durabilité

La Charte souligne la responsabilité des villes face aux problèmes environnementaux et la nécessité de collectivités locales durables. Elle associe justice sociale, qualité de vie, emploi, transports respectueux de l'environnement et réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Question 8. Expliquez en quoi la Charte des villes européennes est une réponse aux problèmes de l'urbanisation évoqués par Gaëlle Dupont dans le document 3.

Gaëlle Dupont alerte sur les effets d'une croissance urbaine mal maîtrisée : maladies, infrastructures saturées, déchets et longs trajets entre domicile et travail. La Charte répond à ces risques en donnant aux collectivités locales un rôle central et en liant protection de l'environnement et qualité de vie.

- La justice sociale implique de répondre aux besoins de santé, de logement et d'emploi des populations défavorisées.
- La marche, le vélo et les transports publics sont privilégiés pour réduire les déplacements en voiture.
- La maîtrise de la consommation des ressources et la baisse des émissions de gaz à effet de serre visent à limiter les dommages environnementaux.

Ces principes orientent la croissance urbaine vers des villes plus vivables et durables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La Charte propose une urbanisation mieux organisée, plus juste et moins polluante, qui protège la qualité de vie et limite les déplacements et les atteintes à l'environnement.

5. Les aménagements durables de Fribourg-en-Brisgau

Des photographies montrent un tramway, un centre mobile avec stationnement pour vélos, une maison solaire et des logements collectifs dans l'écoquartier Vauban. Il faut relier ces aménagements aux principes de la Charte des villes européennes.

Question 9. Montrez que la ville de Fribourg-en-Brisgau a mis en pratique les principes de la Charte des villes européennes présentés dans le document 4.

Les photos montrent plusieurs principes de la Charte mis en pratique. Le tramway et le stationnement pour vélos près de la gare favorisent les transports publics et le vélo, ainsi que la complémentarité des modes de déplacement. Ils contribuent à réduire la place de la voiture et les émissions polluantes. La maison solaire utilise une énergie renouvelable, en accord avec l'objectif de préserver les ressources et de réduire les gaz à effet de serre. Enfin, les logements collectifs de l'écoquartier Vauban illustrent une forme d'habitat organisée dans un quartier durable.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fribourg favorise les transports publics, le vélo, les énergies renouvelables et l'habitat collectif, conformément aux principes de la Charte.

6. Définir la notion de ville durable

La Charte expose les principes sociaux et environnementaux de la durabilité urbaine, et les photographies de Fribourg-en-Brisgau en montrent des exemples concrets. La consigne demande de s'appuyer sur les trois documents auxquels elle fait référence pour définir la ville durable.

Question 10. À partir de ces trois documents, définissez ce que l'on entend par « ville durable ».

Une ville durable organise son développement pour répondre aux besoins des habitants sans épuiser les ressources ni compromettre l'avenir des générations futures. Elle réduit les pollutions et les émissions de gaz à effet de serre, notamment en limitant la place de la voiture et en favorisant la marche, le vélo et les transports publics. Elle recherche aussi la justice sociale, le bien-être et une meilleure qualité de vie pour tous. À Fribourg, le tramway et le stationnement des vélos illustrent une mobilité moins polluante ; les maisons solaires et les logements collectifs du quartier Vauban montrent des formes d'habitat adaptées à cette démarche.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une ville durable associe protection de l'environnement, mobilité sobre, justice sociale et qualité de vie, pour les habitants d'aujourd'hui et de demain.

7. Le projet de construction de grandes tours à Paris

Une vue d'artiste et un article de France Info présentent le projet de construction de grandes tours à Paris, les arguments avancés en sa faveur et l'opposition des Verts. Les questions mettent le projet en relation avec la Charte et avec la chanson de Francis Cabrel.

Question 11. Relevez deux objectifs de la Charte des villes européennes auxquels le projet de construction de grandes tours à Paris correspond.

Le projet correspond à deux objectifs de la Charte. D'abord, il vise à **diminuer les déplacements** entre le domicile et le travail, conformément à l'objectif de réduire le besoin de mobilité. Ensuite, il cherche à **maintenir l'activité économique** dans les territoires urbains, objectif explicitement affirmé par la Charte. Ces rapprochements reprennent les arguments avancés par Anne Hidalgo dans l'article.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réduire les déplacements domicile-travail et maintenir l'activité économique en ville.

a.

Question 12.a. Expliquez pourquoi les Verts s'opposent à ce projet.

Les Verts s'opposent au projet pour des raisons environnementales : selon eux, les tours consomment plus d'énergie qu'un bâtiment ordinaire. Ils refusent donc la construction de gratte-ciel au cœur de Paris et réclament un référendum. Leur opposition rejoint la préoccupation de la Charte pour la réduction des effets environnementaux des villes. L'article indique aussi que 63 % des Parisiens étaient contre les grandes tours en novembre 2007.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ils dénoncent la forte consommation d'énergie des tours et leurs conséquences environnementales.

b.

Question 12.b. Relevez dans la chanson de Francis Cabrel (document 1) trois passages qui illustrent la photographie du document 6a.

La vue d'artiste montre un paysage urbain dominé par de grandes tours. Trois passages de la chanson de Cabrel l'évoquent directement : « Entre vos tours de glace » fait référence aux immeubles élevés ; « Le soir votre forêt d'antennes est branchée sur la solitude » décrit la profusion des constructions et des antennes ; « Mon cœur a peur d'être emmuré » traduit l'impression d'être enfermé par cet environnement urbain.

✓ RÉPONSE À RETENIR

« Entre vos tours de glace » ; « votre forêt d'antennes » ; « Mon cœur a peur d'être emmuré ».

8. Discussion argumentée sur les grandes tours et la ville durable

La tâche consiste à imaginer une discussion entre deux Parisiens aux points de vue opposés sur la construction de grandes tours dans la capitale. L'un défend le projet en s'appuyant notamment sur le concept de ville durable, tandis que l'autre le juge contraire à la Charte des villes européennes.

Question Compétence d'écriture. Rédigez une discussion organisée d'une trentaine de lignes entre deux Parisiens au sujet du projet de construction de grandes tours dans Paris. L'un défend le projet en s'appuyant notamment sur des arguments liés à la ville durable, tandis que l'autre prétend que ces tours sont contraires à la Charte des villes européennes.

Deux Parisiens débattent du projet.

Claire : Paris doit loger et employer davantage d'habitants. Construire en hauteur peut limiter l'étalement urbain. Réunir logements, bureaux et services réduirait les trajets domicile-travail, objectif de la Charte. Des tours sobres en énergie, proches des transports publics, pourraient rendre la ville dense et accessible.

Yanis : Pourtant, le document indique que les tours consomment plus d'énergie qu'un immeuble ordinaire. Elles peuvent nuire au cadre de vie. La Charte exige justice sociale et baisse des émissions, en privilégiant marche, vélo et transports publics.

Claire : On peut y prévoir des logements accessibles et vérifier le bilan énergétique ainsi que les effets sociaux.

Yanis : Mais les habitants doivent être consultés : en 2007, 63 % des Parisiens étaient opposés aux tours. La hauteur seule ne garantit pas la durabilité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La hauteur n'est ni durable ni contraire à la Charte par elle-même : tout dépend de ses effets écologiques, sociaux et de la participation des habitants.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2008)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Brevets professionnels tertiaires, session normale d'automne 2008, en Expression française et ouverture sur le monde, de 3 heures et de coefficient 3. Aucun code sujet n'est imprimé. Le thème est l'urbanisation et les éco-villes au XXIe siècle. L'épreuve évalue l'analyse littéraire, l'exploitation de données et de documents, la compréhension des enjeux de la ville durable et l'argumentation écrite.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le taux de population urbaine se calcule ainsi : population urbaine ÷ population totale × 100.
- L'IDH combine l'espérance de vie, l'alphabétisation, la scolarisation et le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat.
- Une ville durable associe qualité de vie, justice sociale, sobriété dans l'usage des ressources et protection de l'environnement.
- La mobilité urbaine durable privilégie la marche, le vélo et les transports publics, tout en diminuant le besoin de déplacements.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour calculer un pourcentage, utilisez la même unité au numérateur et au dénominateur, puis multipliez le rapport par 100.
- Justifiez les comparaisons avec les chiffres du tableau et distinguez le niveau d'urbanisation de son évolution.
- Dans l'analyse de la chanson, citez précisément les expressions et expliquez leur effet ou leur sens figuré.
- Dans la discussion, exposez les deux points de vue, appuyez les arguments sur les documents et organisez clairement le texte.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le pourcentage de population urbaine à partir du tableau ?

Pour chaque année, divisez la population urbaine par la population totale, exprimées dans la même unité, puis multipliez le résultat par 100. Montrez le calcul et arrondissez de façon cohérente.

Q : Comment relier l'urbanisation à la carte de l'IDH ?

Comparez les régions où la population urbaine augmente le plus aux niveaux d'IDH visibles sur la carte. Formulez une remarque fondée sur les documents, sans confondre une relation observée avec une preuve de causalité.

Q : Comment organiser la discussion sur le projet de grandes tours ?

Présentez les deux interlocuteurs et leur désaccord, puis développez des arguments appuyés sur les documents. Répondez aux objections et concluez de façon cohérente, dans un texte organisé d'une trentaine de lignes.

Q : Quels critères de notation faut-il respecter dans l'épreuve ?

Les réponses doivent être rédigées et répondre précisément aux consignes. La compétence d'écriture vaut 18 points : le texte doit être organisé, argumenté et lié au sujet. Les questions documentaires sont évaluées selon les points indiqués.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bp-cuisine.fr/assets/annales/bp-cuisine/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2008/BP Cuisine - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2008 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Cuisine : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.